



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Maine-et-Loire
éducation
nationale



Angers, le

Le Chef d'établissement

à

Monsieur le Directeur académique
des services de l'Éducation Nationale
de Maine-et-Loire

Objet : demande de saisine de la Maison Départementale de l'Autonomie

L'équipe éducative s'est réunie en date du _____ pour étudier la situation de
l'élève _____ scolarisé(e)
au _____ en classe de _____.

Elle a demandé à la famille (ou à son représentant légal) de prendre contact avec la
Maison Départementale de l'Autonomie (MDA-ex MDPH) afin que l'équipe
pluridisciplinaire réalise une évaluation des besoins éducatifs particuliers.

A ce jour, et passé le délai des 4 mois prévus par la loi, aucun contact n'a été établi
et notre demande reste sans suite.

En conséquence, je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer la Maison
Départementale de l'Autonomie de manière à ce que toutes les mesures soient
prises pour engager le dialogue avec l'élève et sa famille.

Le Chef d'établissement,

Copies à :

- *Famille de l'élève concerné*
- *Enseignant référent du secteur*